



Saint-Rémy-lès-Chevreuse,
Le 5 août 2021

Cabinet du Maire
Noëlle Gavignet
Tél : 01.30.47.05.24

Monsieur le Président
EPAC
11 bis rue Balzac

Réf : **2021/151**

78470 SAINT-REMY-lès-CHEVREUSE

Objet : Permis de construire rue Chesneau déposé par la société
NACARAT.

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 3 mai 2021, qui a reçu toute mon attention, vous nous interrogez sur le dossier de déclaration de loi sur l'Eau déposé par le pétitionnaire du permis de construire d'un ensemble de collectifs 19 rue Chesneau et posez un certain nombre de questions techniques sur le traitement hydraulique prévu dans le cadre de ce projet.

Je vous informe le dossier de déclaration a été déposé le 13 juillet 2021 auprès du service de l'environnement de la Préfecture des Yvelines, avec, en annexe, des expertises environnementales complémentaires effectuées en avril et mai 2021 ; ce dossier est donc en cours d'instruction.

Vos demandes concernant différents points nous paraissant difficile à résumer par courrier, je vous propose d'organiser à la rentrée un rendez-vous avec la société NACARAT afin d'y apporter des réponses.

Je ne manquerai pas de reprendre contact avec vous pour vous proposer des dates.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Dominique BAVOIL

